



Strasbourg, le 30 novembre 2018

CDL-PL-OJ(2018)004ann  
Or.angl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**117<sup>e</sup> SESSION PLÉNIÈRE**  
**Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista**  
**vendredi 14 décembre 2018 (9h00-18h00) -**  
**samedi 15 décembre 2018 (9h30-13h00)**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

**Vendredi 14 décembre 2018**

9h00-10h45

*Session d'ouverture**Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**Discussion et adoption des avis concernant des Etats***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes ([CDL\(2018\)036](#)), en particulier sa visite récente en Arménie.

**3. Communication du Bureau élargi**

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors de la réunion du Bureau élargi du 13 décembre 2018.

**4. Communication du Secrétariat****5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Katrin Kivi, Présidente du GR-EXT et Représentante Permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe, avec l'Ambassadeur Marek Eštok, Représentant Permanent de la République slovaque auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Elisabeth Walaas, Représentante Permanente de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe.

**6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Sergiy Vlasenko, Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

Les projets d'avis sur la Géorgie, sur la Hongrie, sur Malte et sur la Turquie (voir les points 12, 14, 11 et 17) ainsi que le rapport de l'Assemblée parlementaire sur la « Mise à jour des lignes directrices pour garantir des référendums équitables dans les États membres du Conseil de l'Europe » (voir le point 13) entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

**7. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Leen Verbeek, Président de la Commission de suivi du Congrès, sur la coopération avec le Congrès.

**8. Coopération avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe**

M. Rolf Wenzel, Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, s'adressera à la Commission.

## 9. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Roumanie - Avis sur les amendements à la Loi No. 303/2004 sur le statut des juges et des procureurs, la Loi No. 304/2004 sur l'organisation judiciaire et sur la Loi No. 317/2004 sur le Conseil supérieur de la Magistrature ([CDL-AD\(2018\)017](#)) et l'avis sur le projet d'amendements au Code pénal et au Code de Procédure pénale ([CDL-AD\(2018\)021](#)) ;

Mémoire *amicus curiae* pour la Cour européenne des Droits de l'Homme en l'affaire Berlusconi c. Italie sur les garanties procédurales minimales qu'un état doit fournir dans le cadre d'une procédure de retrait d'un mandat électif ([CDL-AD\(2017\)025](#)) ;

Pologne - Avis sur le projet de Loi portant modification de la Loi sur le Conseil national de Justice; sur le projet de loi portant modification de la Loi sur la Cour suprême, proposés par le Président de la République de Pologne, et sur la Loi sur l'organisation des Tribunaux ordinaires ([CDL-AD\(2017\)031](#)).

Le projet d'avis sur « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (voir le point 16) fait suite à un avis précédent adopté par la Commission concernant ce pays ([CDL-AD\(2018\)022](#)).

## 10. Albanie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Gramoz Ruçi, Président du Parlement de l'Albanie et avec le représentant du parti démocrate d'Albanie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2018\)041](#)) sur le Projet d'amendements constitutionnels de l'Albanie permettant la vérification des politiciens ([CDL-REF\(2018\)057](#)) rédigé sur la base des observations de Mme Bílková, de M. Kask, de M. Sørensen ainsi que de M. James Hamilton et de Mme Hanna Suchocka (experts). Les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur le bassin méditerranéen examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 13 décembre 2018.

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats</i>

## 11. Malte

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Owen Bonnici, ministre de la Justice, de la Culture et des collectivités locales de Malte, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2018\)039](#)) sur les arrangements constitutionnels et la séparation des pouvoirs et l'indépendance du pouvoir judiciaire et des organes de la sécurité publique de Malte ([CDL-REF\(2018\)058](#)) rédigé sur la base des observations de M. Clayton, de Mme Kjerulf-Thorgeirsdottir, de M. Kuijter, de M. Nicolatos et de M. Tuori. Les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur le bassin méditerranéen examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 13 décembre 2018.

## 12. Géorgie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Tamar Chugoshvili, Première Vice-Présidente, Parlement de la Géorgie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2018\)038](#)) sur les dispositions dans le projet de loi de la Géorgie sur le Bureau du Procureur relatives au Conseil des procureurs et sur les dispositions dans la loi sur les tribunaux de juridiction générale relatives au Conseil supérieur de la magistrature ([CDL-](#)

[REF\(2018\)055](#) et [056](#)) rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de M. Eşanu et de M. Varga.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Rapport de l'Assemblée parlementaire sur la « Mise à jour des lignes directrices pour garantir des référendums équitables dans les États membres du Conseil de l'Europe »</i>
	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

### **13. Rapport de l'Assemblée parlementaire sur la « Mise à jour des lignes directrices pour garantir des référendums équitables dans les États membres du Conseil de l'Europe »**

Dame Cheryl Gillan, Membre de la Commission des affaires politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire, présentera son rapport sur « la mise à jour des lignes directrices pour garantir des référendums équitables dans les États membres du Conseil de l'Europe » (AS/Pol (2018) 18) (voir également le document [CDL\(2018\)042](#)).

### **14. Hongrie**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Balázs Orbán, Secrétaire d'Etat, Cabinet du Premier Ministre, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint ([CDL\(2018\)040](#)) de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH, sur la loi hongroise du 20 juillet 2018 modifiant certaines lois fiscales et autres lois connexes et sur la taxe d'immigration (section 253 sur la taxe spéciale d'immigration) ([CDL-REF\(2018\)059](#)), rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de Mme Bílková, de M. Kuijer et de M. Meridor ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH. La sous-commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 13 décembre 2018.

### **15. Kazakhstan**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Talgat Donakov, Président du Haut Conseil de la Magistrature et avec M. Yerbol Umraliyev, Secrétaire Général adjoint de la Cour suprême, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2018\)043](#)) sur le document de réflexion concernant la réforme du Conseil supérieur de la magistrature du Kazakhstan ([CDL-REF\(2018\)049](#) ; voir également les documents [CDL-REF\(2018\)050](#), [051](#) et [060](#)) rédigé sur la base des observations de M. Kūtris, de M. Mathieu et de Mme Omejec.

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

### **16. « L'ex République yougoslave de Macédoine »**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2018\)044](#)) sur la Loi portant modification à la loi sur les tribunaux ([CDL-REF\(2018\)062](#)) 5559rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de M. Dimitrov, de M. Ribičič et de M. Varga. Ce projet d'avis fait suite à l'avis adopté lors de la session d'octobre (voir le document [CDL-AD\(2018\)022](#)).

### **17. Turquie**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Tahir Akca, Chef de Section, Direction Générale du droit et de la législation, Ministère de la justice, et à examiner, en vue de

son adoption, le projet d'avis conjoint ([CDL\(2018\)034](#)) de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH, sur les amendements à la législation électorale et aux "lois d'harmonisation" adoptées en mars et avril 2018 ([CDL-REF\(2018\)031](#), [032](#), [033](#) et [034](#)), rédigé sur la base des observations de M. Kask, de M. Holmøyvik et de M. Vilanova Trias ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 13 décembre 2018.

\*\*\*\*\*

19h45 Dîner à l'hôtel Papadopoli Venezia, Venise

[Lien au site web de l'hôtel Papadopoli Venezia](#)

### **Samedi 15 décembre 2018**

<p>9h30-10h45 <i>Rapports et études</i> <i>Développements constitutionnels au sein des Etats observateurs</i> <i>Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays</i> <i>Coopération avec d'autres pays</i> <i>Information sur les conférences et les séminaires</i> <i>Compilations des avis et rapports de la Commission de Venise</i></p>
--

#### **18. Rapport sur les avis séparés des Cours constitutionnelles**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport ([CDL\(2018\)037](#)) sur les avis séparés des Cours constitutionnelles, rédigé sur la base des observations de M. Grabenwarter, de Mme Hermanns et de Mme Šimáčková. La sous-commission sur la justice constitutionnelle examinera ce projet de rapport conjoint lors de sa réunion du 13 décembre 2018.

#### **19. Développements constitutionnels au sein des Etats observateurs**

Les représentants des Etats observateurs sont invités à informer la Commission des développements constitutionnels récents concernant leur pays.

##### *Canada*

M. Stéphane Dion, Ambassadeur du Canada en Allemagne et envoyé spécial auprès de l'Union européenne et l'Europe et M. Warren Newman, Conseiller général principal, Service du droit constitutionnel, administratif et international, Ministère de la justice, s'adresseront à la Commission.

##### *Japon*

L'Ambassadeur Takamasa Sato, Observateur permanent du Japon auprès du Conseil de l'Europe, s'adressera à la Commission.

#### **20. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays**

##### *République de Corée*

M. Suk-Tae Lee, Juge à la Cour constitutionnelle de la République de Corée, informera la Commission des développements constitutionnels récents en Corée.

## 21. Coopération avec d'autres pays

### *Egypte*

M. Ahmed Abdel Aziz Abu El Azm, Président du Conseil d'Etat de l'Egypte, s'adressera à la Commission.

## 22. Information sur les conférences et les séminaires

La Commission sera informée des résultats et des conclusions des conférences et séminaires suivants :

- *6<sup>e</sup> Atelier interculturel pour la Démocratie « Le rôle et la place des instances indépendantes dans un Etat démocratique » (Tunis 13-14 novembre 2018);*
- *Forum asiatique de haut niveau pour les droits de l'homme « Les résultats du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : le temps et la réalité » (Samarcande, Ouzbékistan, 22-23 novembre 2018) ;*
- *VIII Congrès international de droit comparé « le droit comparé à la recherche d'un idéal constitutionnel » (Moscou, 7-8 décembre 2018).*

## 23. Compilations des avis et rapports de la Commission de Venise

La Commission est invitée à entériner le projet de compilation des rapports et avis de la Commission de Venise relatifs aux nouvelles technologies dans le processus électoral ([CDL\(2018\)033](#)).

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-12h45	<i>Information sur le financement extérieur du Conseil de l'Europe</i> <i>Rapport de la réunion de la sous-commission sur l'Amérique latine (Mexico, 30 novembre 2018)</i> <i>Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques</i> <i>Rapports des réunions des sous-commissions</i> <i>Information relative à l'Association des anciens membres de la Commission de Venise</i>

## 24. Information sur le financement extérieur du Conseil de l'Europe

M. Matthew Barr, Chef de la Division de la mobilisation des ressources et des relations avec les donateurs, Bureau de la Direction générale des programmes du Conseil de l'Europe, informera la Commission des contributions volontaires récentes ainsi que des besoins et des modalités de financement.

## 25. Rapport de la réunion de la sous-commission sur l'Amérique latine (Mexico, 30 novembre 2018)

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue à Mexico le 30 novembre 2018.

## 26. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (13 décembre 2018)

Le Président du Conseil informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 13 décembre 2018.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Le projet d'avis sur la Turquie est traité sous le point 17 ci-dessus.

**27. Rapport de la réunion conjointe de la sous-commission sur les institutions démocratiques et sur le bassin méditerranéen (13 décembre 2018)**

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 13 décembre 2018.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Les projets d'avis sur l'Albanie et sur Malte sont traités sous les points 10 et 11 ci-dessus.

**28. Rapport de la réunion de la sous-commission sur les droits fondamentaux (13 décembre 2018)**

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 13 décembre 2018.

La Commission pourrait être invitée à adopter le rapport sur le financement des associations ([CDL\(2018\)045](#)). En outre, la Commission sera informée de l'avancement des travaux sur le projet de lignes directrices conjointes sur la liberté de réunion pacifique (3<sup>ème</sup> édition) ([CDL-FR\(2018\)001](#)).

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Le projet d'avis sur la Hongrie est traité sous le point 14 ci-dessus.

**29. Information relative à l'Association des anciens membres de la Commission de Venise**

La Commission sera informée des activités de l'Association des anciens membres et membres suppléants de la Commission de Venise.

12h45-13h00

Session de clôture

**30. Autres questions**

**31. Dates des prochaines sessions**

Le calendrier des sessions de 2019 est confirmé comme suit :

118 <sup>e</sup> session plénière	15-16 mars 2019
119 <sup>e</sup> session plénière	21-22 juin 2019
120 <sup>e</sup> session plénière	11-12 octobre 2019
121 <sup>e</sup> session plénière	6-7 décembre 2019

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)